

Réf: Dossier 400156

Avis de constitution

SOCIETE « NOVATRICE ASSURANCES. »

Siège ABIDJAN / COCODY- RIVIERA PALMERAIE, Lot
4001, Ilot 164

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOVATRICE ASSURANCES. »

Objet : - CONSEIL ET FORMATION EN ASSURANCE
- SUIVI ET DEFENSE DES INTERETS DES VICTIMES
SINISTRES

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN / COCODY- RIVIERA PALMERAIE, Lot
4001, Ilot 164

Dirigeant(s) M SOUZA DOMINIQUE DARVY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03655 du 03/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20722/GTCA/RC/2025 du 03/04/2025

